Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 6

Artikel: Le gendarme
Autor: Père Grise / Christin, Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-223097

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE GENDARME

Il ne faudrait pas confondre le bon et paisible gendarme avec l'agent de police citadin. Une pareille confusion ne nuirait ni à l'un ni à l'autre, mais la psychologie en souffrirait, car leurs mentalités sont différentes.

L'un est soldat, l'autre ne l'est qu'à demi. Eh ! oui. L'habit — qui généralement et quoi qu'on en dise, fait le moine — n'a ici qu'une importance relative et tout militaire que paraisse l'uniforme de l'agent de police, il ne suffit pas à transformer celui qui le porte en un guerrier, même pacifique. Le gendarme, en revanche, fait partie de la seule armée permanente que possède notre canton. Il est et demeure au service de Mars et porte avec grâce et gravité le superbe flingot que lui octroie la munificence de l'Etat. Il est digne, il est correct, il plastronne, il fait des effets de thorax et de képi et, enfin, et, surtout, il porte l'épaulette. Ah ! l'épaulette. Les perfectionnements dont on a doté l'uniforme, depuis la couleur kaki jusqu'à la patelette étoilée n'ont jamais consolé le bon Vaudois de la perte de l'épaulette bien frangée. Seuls, les gendarmes l'ont conservée, gardiens honnête de la tradition et de la sécurité.

Le gendarme est d'humeur douce quoique ses fonctions l'obligent parfois à faire froide mine et grosse voix. Débutant, il est parfois, un peu zélé, mais cet excès de vertu s'atténue avec l'âge et une philosophie lui vient qui le rend plus amène. Il en a tant vu — quand sonne la quarantaine — de ces pauvres bougres conduits « en lieu sûr » ; il a si souvent posé à quelque trimard cette question légendaire : « Avez-vous des papiers ? ». Il a si souvent aussi terminé le dialogue par ces mots peu réjouissants : « Route dedans », que la mansuétude a détrôné la rudesse et qu'il ne dédaigne pas de payer un verre ou d'offrir un « bout » de cigare à l'oiseau de passage tombé dans ses filets. Mais n'allez point croire que pour tout cela sa vigilance se relâche. Le gendarme vaudois justifie le dit-on qui veut que tout membre de la maréchaussée dorme d'un œil et de l'autre fasse le guet. *Dormir en gendarme* est une expression connue et quoique je n'aie jamais assisté au paisible sommeil de Pandore, j'aime à croire que le dit-on n'a point menti.

Ah ! c'est un métier difficile :
Garantir la propriété !
Préserver les bois et les villes,
Du meurtre et de l'iniquité.

Ainsi chantait le brigadier de Nadaud, et chacun sait que ce brigadier « avait raison ».

Marié, père de famille, le gendarme aime la tranquillité ; il passerait volontiers sa soirée au coin du feu à faire sauter les gosses sur ses genoux. Mais le devoir et la discipline ne lui permettent guère ces jouissances. Comme le juif errant, de légendaire mémoire, il faut qu'il marche, marche, marche toujours, marche encore. Tournée de ci, tournée de là. Vous le voyez d'un bon pas solide, un peu lourd, parcourir son arrondissement, s'arrêtant parfois à bavarder une minute avec quelque villageois au labeur, faisant signer son livret au pintier, qui lui verse une bonne goutte, ou au syndic qui lui offre trois verres au guillon. Ainsi, il apprend les nouveaux et les colporte de lieux en lieux. Mais, fidèle au secret professionnel, le gendarme est prudent ; il est plus prudent que le moins causeur des Vaudois. Ce qui n'est pas peu dire. Par état, il se méfie, par nature, il se contient. Sachant combien la vérité est difficile à faire surgir du puits où les anciens l'ont plongée, il tourne septante-sept fois sa langue dans sa bouche avant d'affirmer un fait. Il a si souvent assisté à des débats judiciaires et constaté combien vagues sont les témoignages et combien ondoyants et divers sont les témoins, qu'il prend aisément pour modèle l'apôtre Thomas, roi des sceptiques, lequel, comme vous le savez, ne se contentait pas de voir pour croire, mais il voulait encore toucher du doigt la chose vue.

Aussi, vous pouvez certifier que, lorsqu'un gendarme cite un fait, c'est qu'il le croit absolument véridique. Malheureusement, cette qualité fort rare a son mauvais côté. Le gendarme est têtu comme... un gendarme. Il ne démord pas de son opinion. Et l'erreur étant d'essence éminemment humaine trouve en lui, s'il se trompe — et ça arrive — un champion irréductible. Il tient à son idée comme à ses épaulettes et jure tous les dieux présents, passés et à venir, qu'il a raison, cent fois raison, mille fois raison. La preuve du contraire le stupéfie ; il l'accepte, mais sans y ajouter grande confiance. Il s'incline devant la lumière, mais ne la prend pas pour un soleil, tout au plus pour une vulgaire et médiocre chandelle. Et comme Galilée murmurant : *E pur, si muove*, il ronchonne derrière sa moustache : « Je suis pourtant sûr d'avoir bien vu ! »

Le gendarme vaudois est sociable. Il l'est d'abord par nécessité de service, car on ne saurait être renseigné en se confinant dans un cloître. Il aime à prendre trois décis avec les gros bonnets, après le labeur de la journée, lorsque la tunique est pendue au clou et le képi en place, dans l'armoire. La politique étrangère l'intéresse ; il parle volontiers des Japonais et des Russes, comme il parlait naguère des Anglais et des Boers. Mais si la conversation amène sur le tapis la politique fédérale ou cantonale, alors le brave homme retrouve sa silencieuse prudence et remplace les phrases explicites par des monosyllabes et des gestes peu compromettants. Un fonctionnaire de l'Etat, un gardien de la sécurité publique ne peut se permettre de critiquer les actes de l'autorité gouvernementale. Le Conseil d'Etat est Dieu et le préfet est son prophète.

Ainsi, toujours soumis à la bénévole discipline, matérielle et morale, de ses chefs hiérarchiques, l'excellent gendarme, à vue pure et peu complexe, poursuit sa carrière sans trop de secousses, — si ce n'est celles qu'entraînent les changements de poste — et donne à la patrie de vigoureux rejetons auxquels il apprend l'exercice et qui finissent d'user sur les bancs scolaires les vieilles culottes d'ordonnance transformées à leur taille par le talent et l'aiguille de la bourgeoise.

Le gendarme est un brave homme.

Le Père Grise.

Le monde renversé. — Bobéchon a la faiblesse d'avoir recours à la teinture.

Il est convaincu que personne ne se doute de cette coquetterie et il promène des cheveux et une barbe d'ébène.

Dernièrement, en faisant ranger de vieux meubles dans un grenier, Bobéchon retrouve son portrait peint, il y a quelques années par un de ses amis.

— Sais-tu qui c'est ? demande-t-il à son valet de chambre.

— Oh ! oui, répond celui-ci après avoir regardé la toile... C'est monsieur ! Mais il y a bien longtemps !

— Pourquoi cela ?

— Dame ! c'est du temps que monsieur avait encore la barbe grise !

LE « RESSAT » DES BOVAIRONS

Une jolie coutume d'un village, au pied du Jura : la veille de la rentrée des classes, les petits bovairons font un « ressat ».

Pendant toute la durée de la mise en champ, les gosses, libérés des écoles, ont gardé les troupeaux. Ils ont fait des feux, avec plus de fumée que de feu. Ils ont rôti des châtaignes sous la cendre, rissolé des pommes. Qui sait ? Les vilains ont, peut-être, goûté à la cigarette défendue !...

La dernière semaine de vacances a passé : demain, on rentre ! On retrouvera le banc de bois dur, les cartes de géographie, le régent, et, surtout, cette atmosphère imprégnée d'encre et de poussière. Demain !...

Aussi, dimanche soir, on va faire cortège, un beau défilé à la nuit tombante : c'est le « ressat » des bovairons ! Chacun des bovairons pend à son cou une clochette et se joint à la bande joyeuse. Le troupeau déambule, tout à travers le village, faisant sonner ses sonnailles. Tantôt claires, tantôt graves, les voix sonores des clarines emplissent l'air de leurs vibrations. Tout au long des rues, les gosses vont, agitant fébrilement ces clochettes que, voici hier encore, ils entendaient dans les champs, là où était la liberté, là où s'effilochait la fumée bleue, où rôtissait la châtaigne, où se rissolait la pomme appétissante et rouge !

Chaque clochette avait sa voix. Mais, ce soir de dimanche, les clarines vibrantes n'ont qu'une voix, unanime et mélancolique : « C'est demain qu'on rentre à l'école ! »

C'est le « ressat » des bovairons... *St-Urbain.*

LA BARBE ROUSSE

Il y a des gens qui ont l'air de rire de tout le monde et qui croient que tout leur est permis.

Tel était M. Ducol. Ce M. Ducol était possesseur d'une grande barbe rousse qui lui descendait presque au ventre.

En revanche, son jardinier Ladislas, quoique âgé de vingt-cinq ans, n'avait pas un poil de barbe.

De quoi son maître ne cessait de le railler, lui demandant, chaque jour, combien le coiffeur lui prenait pour le raser.

Le jardinier n'osait pas trop répondre ; il enrageait, mais il se promettait bien d'avoir son tour.

Il l'eut en effet, et voici comment :

Un jour qu'il donnait un grand dîner, M. Ducol faisait faire à ses invités le fameux tour du propriétaire, lorsque, arrivé au jardin, il leur dit:

— Ah ! tenez, vous allez rire... Mon jardinier est un fort bon garçon, un ouvrier comme il y en a pas, mais chose singulière à vingt-cinq ans, il n'a pas de barbe au menton. Une vraie figure de fille... Justement le voici...

— Eh ! Ladislas, écoute un peu, mon garçon.

— Me voilà, monsieur !

— Quel âge as-tu, mon ami ?

— Moi, sauf votre respect, j'aurai vingt-cinq ans à Noël qui vient.

— Comment ! vingt-cinq ans et pas de barbe ?

— Dame ! monsieur, si vous le voulez, je vous dirai bien pourquoi, répliqua cette fois le jardinier en regardant la barbe rousse de son maître.

— Eh bien, dis-nous donc pourquoi, insiste celui-ci pour amuser son monde.

— Voici, monsieur, dit alors le jardinier en prenant son air le plus candide... C'est que je suis arrivé trop tard à la distribution des barbes. Il n'en restait plus que des rousses qui sentaient fort. Alors, je n'en ai pas voulu... J'ai préféré me passer de barbe.

M. Ducol, du coup ne riait plus, mais vous pensez si ses convives s'en privèrent ; ils s'en tenaient le ventre à deux mains.

La perte du poète. — Oui, monsieur le sergent de police, le paquet que j'ai perdu contenait mes dernières œuvres.

— Il n'y a pas de quoi vous désoler, vous les recopierez !

— ...C'est que le paquet contenait aussi un sandwich !...

LE RÊVE DE DAVID TERRIER

David Terrier était un homme heureux. Son domaine du Crêt passait à bon droit pour le mieux situé de toute la contrée, et pour le mieux cultivé aussi. C'était en vérité un beau domaine, en un seul mas. Sur le versant méridional du mamelon dont il tirait son nom, s'étalaient des vignes superbes ; les prés et les champs descendaient en pente très douce jusqu'au village, à l'entrée duquel se trouvaient les bâtiments, vastes, commodes, en parfait état de conservation. Du côté du nord le Crêt était boisé. Ainsi rien ne manquait au domaine, et comme Terrier, loin de devoir quoi que ce soit à personne, possédait un bon nombre de créances hypothécaires, sans compter un dépôt à la banque cantonale, il n'ôtait guère son chapeau, quand il rencontrait ses voisins, auxquels il se contentait de crier de sa plus grosse voix : « *Bonjou, bonjou.* »